



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/886
23 septembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 22 SEPTEMBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU
SOUDAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration sur le Soudan figurant dans l'allocution que le Président Blaise Compaoré, Président de l'Organisation de l'unité africaine, a prononcée à l'Assemblée générale le 21 septembre 1998. Le Président y a indiqué que l'Afrique appuyait la demande d'envoi d'une mission d'enquête au Soudan que celui-ci avait adressée au Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Elfatih ERWA

ANNEXE

[Original : français]

Déclaration du Président de l'Organisation de l'unité africaine
sur le Soudan, faite le 21 septembre 1998

L'Afrique espère en outre que le Soudan obtiendra du Conseil de sécurité l'envoi d'une mission d'enquête suite au bombardement de l'usine pharmaceutique de Khartoum.
